



AVIS DE RÉCLAMATION

DOMMAGES MINEURS OCCASIONNÉS LORS DE TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR LA VILLE OU PAR SES CONTRACTANTS

DATE : _____

NATURE DE L'INCIDENT : _____

ENDROIT DE L'INCIDENT : _____

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES DOMMAGES :	
DOMMAGES	COCHER
PELOUSE	
PAVÉ-UNI	
ASPHALTE	
MURET / PONCEAU	
HAIE / ARBUSTE	
CLÔTURE	
AUTRE (SPÉCIFIER)	

MONTANT RÉCLAMÉ (SI DISPONIBLE) : _____ \$

IDENTITÉ ET SIGNATURE DU OU DES RÉCLAMANT(S) :

PRÉNOM : _____ **NOM :** _____

ADRESSE : _____

TÉL. (DOMICILE) : _____ **AUTRE :** _____

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

NOTE :

L'AVIS DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS, 190, RUE CHARBONNEAU, À ROSEMÈRE, QUÉBEC, J7A 3W1 DANS LES QUINZE (15 JOURS) DE L'ÉVÉNEMENT OU DE LA CONNAISSANCE DES DOMMAGES.

RÉSERVE :

LA REMISE DU PRÉSENT DOCUMENT AU RÉCLAMANT ET TOUTE REPRÉSENTATION DANS LE CADRE DE CELLE-CI NE SIGNIFIE AUCUNEMENT QUE LA VILLE RECONNAÎTRA QUELQUE RESPONSABILITÉ DANS LES DOMMAGES NI NE PAIERA LE MONTANT RÉCLAMÉ.